Objet :

Avis d'appel à la concurrence pour un marché de prestations d'assistance technique :

Contribution à l'observatoire transfrontalier EcoINN : veille, analyse des enjeux et étude de la contribution du projet EcoINN à la problématique de la construction durable dans la zone de coopération transfrontalière.

Référence :
« *Eco-inn percorsi d'innovazione nell'economia blu e verde* – Programme INTERREG Marittimo It- Fr Maritime"

Date limite de remise des offres

Lundi 23 novembre 2026 à 16 heures

Règlement de consultation

Coopérative d'Activités et d'Emploi – CDE Petra Patrimonia

5 rue Picot - Immeuble le Carrousel – 83000 Toulon

Tél : +33 620 42 47 13

Contacts : guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu / bettoni.crecy@cde-petrapatrimonia.eu

1. Contexte

Le projet ECO-INN (*Parcours d'innovation dans l'économie bleue et verte*) est cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dans le cadre du Programme Interreg Italie–France Maritime 2021–2027.

En savoir plus sur le programme : https://interreg-marittimo.eu/

ECO-INN réunit 6 partenaires en France et en Italie, sous la coordination de CFLC, Cooperativa Formazione Lavoro e Cooperazione Impresa Sociale, chef de file du projet, situé à Gênes, Ligurie.

Le projet est mis en œuvre sur une période de 24 mois, à partir du 1/2/2025.

Il a pour objectif de renforcer la croissance durable et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) de la zone maritime transfrontalière entre l'Italie et la France, en soutenant leur transition écologique, énergétique et numérique.

En savoir plus sur EcoInn : https://interreg-marittimo.eu/fr/web/eco-inn/progetto

ECO-INN vise en particulier à :

- Accompagner les petites et moyennes entreprises de la zone de coopération dans le développement et l'adoption d'innovations durables, qu'il s'agisse d'innovations de produit, de processus ou d'organisation, favorisant une meilleure performance environnementale et une réduction de l'impact écologique.

- Aider les jeunes ingénieurs, chercheurs et créateurs d'entreprise à développer des activités innovantes dans le domaine de l'éco-entrepreneuriat. Le projet s'appuie sur un réseau transfrontalier d'incubateurs, d'universités, de coopératives et d'acteurs de l'innovation afin d'offrir aux entreprises bénéficiaires un cadre structuré, des compétences techniques et un accompagnement de proximité.

A cette fin, les partenaires du projet ont souhaité mettre en place un dispositif de soutien innovant pour l'accompagnement des entreprise dans leurs innovations éco-technologiques ou leurs démarches de transition verte.

Parallèlement à ce processus d'accompagnement, le projet a mis en place un observatoire transfrontalier qui vise à analyser la pertinence des projets accompagnés par rapport aux problématiques de développement durable et d'innovation identifiées à l'échelle transfrontalière.

2. Objet et déroulement prévisionnel de la mission

La mission d'assistance technique recherchée par CDE Petra Patrimonia vise à renforcer et finaliser la participation de Petra Patrimonia aux travaux de l'observatoire technologique transfrontalier créé dans le cadre du projet.

Les partenaires ont identifiés 4 orientations thématiques principales et groupes de travail pour l'observatoire :

1. Économie circulaire ;

2. Biotechnologies (fermentations, levures, moisissures,...) blue economy et agriculture de précision

3. Internet des choses et Intelligence artificielle

4. Construction durable et protection de l'environnement

CDE Petra Patrimonia est responsable de la veille et de la capitalisation pour le groupe de travail 4 – Construction durable et protection de l'environnement.

Dans ce cadre, la mission d'assistance technique consistera à :

- Produire un rapport de synthèse sur les enjeux de développement de la construction durable, l'état des recherches et des innovations dans ce secteur d'activité à l'échelle de la zone de coopération transfrontalière : Régions Corse et PACA (plus particulièrement Var et Alpes Maritimes), Régions Ligurie, Toscane et Sardaigne – Rapport attendu 15 à 20 pages maximum – Livraison attendue : 15/12/2026
- Produire une analyse des projets des PME actuellement accompagnées dans le cadre d'EcoInn dans la filière construction durable (4 à 5 projets identifiés) au regard des enjeux identifiés dans le rapport de synthèse – Rapport attendu 5 à 6 pages – Livraison attendue : 15/12/2026
- Produire une analyse synthétique des résultats obtenus par les projets et leur contribution aux enjeux et innovations identifiés dans le cadre du rapport de synthèse – Rapport attendu 10 pages – Livraison attendue : 15/1/2027
- Participer à la réunion de clôture du projet à Gênes, le 21 janvier 2027, et y présenter les contributions du projet EcoInn aux enjeux de développement de la construction durable dans la zone transfrontalière

A titre indicatif, le budget maximum disponible pour la mission s'élève à 15.000 € HT.

3. Formalisation des propositions des candidats :

Les prestataires souhaitant faire acte de candidature pour le présent marché d'assistance technique doivent présenter leur offre par courrier électronique avec accusé de réception avant la date limite indiquée.

Les propositions devront comprendre l'ensemble des pièces suivantes :

- Un mémoire technique détaillé qui expose les méthodes et l'organisation chronologique et matérielle préconisées pour répondre à la réalisation des tâches décrites,
- Une description de l'équipe mobilisée, accompagnée des cv des membres de l'équipe,
- Un bilan détaillé de l'expérience de l'organisation candidate et de son équipe notamment dans le domaine du conseil en développement durable et/ou les politiques d'innovation. Des expériences en matière de coopération européenne dans les domaines concernés par le présent marché constitueront un avantage supplémentaire.
- Une offre tarifaire détaillée par Lot, en tenant compte notamment du chiffrage des différentes activités décrites. Aucun format n'est imposé mais les offres devront faire apparaître les coûts de journée de manière claire et associer un détail des journées nécessaires pour l'accomplissement de chacune des tâches exposées. L'offre intègrera tous les coûts de déplacement jugés nécessaires au bon exercice de la mission,
- Une attestation d'assurance professionnelle,
- Un document renseigné de type DC2 permettant d'attester la fiabilité technique, financière et juridique de l'organisation (http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires).

Les attestations libres signées par le représentant légal et datées reprenant les informations apportées dans les documents de type DC2 sont acceptées.

Les propositions devront être envoyées **avant le 23 novembre 2026 à 16h** :
Par courrier électronique avec accusé de réception à l'adresse mail guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu en indiquant l'objet de la consultation et précisant le ou les lot(s) de référence.

Pour toute question relative à la mission, la personne de contact est M. Matthieu GUARY – guary.matthieu@cde-petrapatrimonia.eu

4. Examen des offres et notification du marché

4.1 Examen des candidatures

L'examen des candidatures sera effectué sur les pièces mentionnées au §3 du présent marché.
Une candidature pourra être jugée irrecevable si elle n'est pas accompagnée des pièces mentionnées au § 3 du présent document ou si elle ne présente pas des garanties techniques, professionnelles et financières suffisantes. CDE Petra Patrimonia se réserve le droit de demander des informations complémentaires aux candidats lors de l'examen des offres.

- **Jugement des offres**

Le jugement des offres sera réalisé par les équipes technique de CDE Petra Patrimonia. L'offre la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

La valeur technique sera jugée sur la base des informations indiquées dans le mémoire technique et des références détaillées au §4 du présent document.
Le critère technique NT sera noté, avant pondération, selon l'échelle de notation sur 20 établie de la manière suivante :
10 points – pertinence du mémoire technique et des processus d'intervention présentés
7 points – Pertinence de l'équipe et des références proposées
3 points – Attention portée à l'impact environnemental de la mission

La pondération de 60 % est appliquée à ce critère. La note NTp est calculée comme suit : NTp=NT x 60%

Le prix de l'offre sera noté (NP) au regard de la décomposition détaillé et du montant total figurant dans les offres des candidats, selon la formule suivante :

$$\mathbf{NP} = \frac{\textbf{prix le plus bas}}{\textbf{prix analysé}} \times \mathbf{20}$$

La note NP est inversement proportionnelle au prix proposé par le candidat ; le meilleur prix, prix le plus bas, se verra attribué la note la plus élevée.
La pondération de 40 % est appliquée à ce critère. La note NPp est calculée comme suit : NPp = NP x 40%.

La note globale N du candidat est égale à la somme des notes pondérées obtenues pour chaque critère : **N = NTp + NPp, les notes sont données sur 20.**

4.2 Notification - Facturation

Les offres seront classées. L'offre du candidat ayant la note globale N la plus élevée sera considérée comme l'offre économiquement la plus avantageuse.

Les résultats du présent appel à concurrence seront communiqués par mail, le 25 novembre 2026 au plus tard.
L'échéancier de facturation prévisionnel sera mis en place comme suit :

- Acompte de 50% à notification de la mission et signature du bon pour accord, sur remise d'une facture.
- Le solde à la clôture de la mission, facturé au plus tard le 30/1/2027